



TRANS-

Revue de littérature générale et comparée

8 | 2009

À tu et à toi

Harut et Marut, ou la présence de deux anges musulmans dans nombre de productions écrites occidentales

Arthur Chimkovitch



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/trans/346>

DOI : 10.4000/trans.346

ISSN : 1778-3887

Éditeur

Presses Sorbonne Nouvelle

Référence électronique

Arthur Chimkovitch, « Harut et Marut, ou la présence de deux anges musulmans dans nombre de productions écrites occidentales », *TRANS-* [En ligne], 8 | 2009, mis en ligne le 08 juillet 2009, consulté le 07 décembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/trans/346> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/trans.346>

Ce document a été généré automatiquement le 29 septembre 2020.

Tous droits réservés

Harut et Marut, ou la présence de deux anges musulmans dans nombre de productions écrites occidentales

Arthur Chimkovitch

Introduction

- 1 Dès que la religion de Mahomet prit son essor, elle suscita au sein de l'Occident et de l'Orient chrétiens, des réactions qui n'allèrent pas dans le sens d'une admiration pour la nouvelle venue dans le cercle restreint des confessions monothéistes. Le fondateur de l'islam fut assez rapidement pris pour cible, et quantité d'auteurs de « *vitae*¹ » se chargèrent de lui forger une réputation à la mesure du discrédit qu'ils voulaient faire retomber sur lui, et par corollaire, sur le mahométisme encore en devenir. Cette première forme d'attaque fut, dès la traduction en latin du Coran au XII^e siècle, accompagnée d'un passage au crible des doctrines contenues dans ce dernier². Enfin, au cours de ce même siècle fut réalisée une traduction portant sur quelques échantillons de commentaires oraux attribués à Mahomet, lequel texte devint également l'objet d'un intérêt soutenu.
- 2 Des doctrines et des commentaires qui auraient, – à l'origine –, été véhiculés par Mahomet, certains bénéficièrent d'une attention particulière : d'une part ceux relatifs aux *houris* promises aux élus³, d'autre part ceux portant sur le récit des anges fornicateurs Harut et Marut.
- 3 La vision d'un paradis d'Allah, offrant à ses élus des jouissances sexuelles prodiguées à volonté par des créatures de rêves éternellement vierges, n'a pas laissé de marbrer le monde ecclésiastique chrétien. Surtout que le Mahomet présenté par les *vitae* est dépeint comme un être polygame qui élève sa concupiscence exacerbée en mode de vie. Cet ensemble de données invitait à l'amalgame. La religion d'Allah fut dès lors souvent décrite comme étant celle où sévissait une sexualité sans frein, et c'est bien souvent dans ce contexte-là que l'on jeta l'opprobre sur la tradition des *houris* aux yeux de gazelle.

L'histoire des anges Harut et Marut, qui se rendent coupables de désirs charnels, cadrerait également dans cette projection faite de l'islam. Toutefois, ce récit se doubla d'une autre composante à laquelle il doit sans aucun doute sa fortune en Occident : le péché de ces anges est lié à la consommation de vin, et c'est la raison pour laquelle le prophète d'Allah aurait décidé d'en interdire l'usage, vu les crimes qui pouvaient en découler. À la concupiscence fut ajouté le ridicule, et l'Occident ne manqua pas d'en tirer parti.

- 4 Avec le temps, le récit de Harut et Marut entra dans le domaine de la curiosité folklorique, et servit à illustrer les mœurs et les croyances « bizarres » des Turcs et des peuples arabes en général. Il sera régulièrement fait mention de cette « légende » dans des ouvrages d'histoire, de voyage et de science. La littérature l'accueillera également, dans une moindre mesure, mais d'une façon des plus significatives du XVI^e au XIX^e siècle.
- 5 Les visées de ce travail sont de retracer la réception, la transmission et l'utilisation de ce mythe au sein du monde chrétien, sans toutefois occulter quelques écrits non chrétiens qui furent les premiers à le véhiculer.

Premiers témoignages musulmans

- 6 Le premier témoignage écrit contenant les noms de Harut et Marut n'est autre que le Coran. L'on y relève un passage obscur (sourate II, 102), qui pose et pose encore problème à la tradition exégétique musulmane. Elle contient en son sein, non pas le récit dont aurait fait usage Mahomet pour justifier l'interdiction du vin, mais une allusion liant les deux anges à la pratique de la sorcellerie. Les exégètes musulmans voient dans cet épisode une sorte d'épilogue ou d'appendice à ce qu'ils appellent « la légende de Harut et Marut⁴ », lequel récit tire son origine⁵ de la tradition orale des commentaires prodigués par Mahomet : les *hadiths*⁶.
- 7 Avant le XII^e siècle – point de départ de la transmission de l'épisode des anges Harut et Marut dans le monde chrétien tant oriental qu'occidental –, il faut attendre le début du X^e siècle, et l'historien persan Tabari⁷, pour relever la première trace des aventures de Harut et Marut. L'ensemble est repris et abondamment commenté par Ibn Kathir, historien et exégète syrien du XIV^e siècle. Son *Tafsir* y consacre une quinzaine de pages, reconstituant d'une part les *isnad*⁸ qui certifient l'authenticité des récits, et d'autre part les variantes de ces derniers. De cet ensemble deux versions du texte sur Harut et Marut se dégagent : une longue (A) – dont nous proposons un résumé –, et une courte (B)⁹:

A. Les anges se croient supérieurs aux êtres humains. Dieu envoie deux anges sur terre – Harut et Marut – afin de les mettre à l'épreuve. Vénus leur apparaît sous la forme d'une très belle femme, et ils désirent avoir des relations sexuelles avec elle. Elle refuse, mais veut bien consentir à leurs désirs s'ils deviennent incroyants. Ils refusent. Elle part, et revient plus tard avec un enfant. Les anges réitèrent leur demande. Elle refuse, sauf s'ils tuent l'enfant. Ils refusent. Elle repart, et revient plus tard avec une bouteille de vin. Ils réitèrent leurs avances. Elle refuse, sauf s'ils boivent le vin. Ils cèdent, s'enivrent, et ont ensuite des rapports charnels avec la belle, et tuent l'enfant. Une fois à jeun, le choix leur est proposé de payer pour leurs fautes, soit dans ce monde, soit dans l'Autre. Ils choisissent d'expier leurs crimes sur terre.

B. Vénus est une très belle femme persane qui vient trouver Harut et Marut afin d'obtenir justice. Ils désirent la « baiser ». Elle accepte, mais à condition qu'ils lui dévoilent la formule qui permette d'accéder au ciel. Ils la lui enseignent, et elle s'envole au ciel où elle se transforme en étoile.

Le récit des anges Harut et Marut dans les productions écrites chrétiennes à partir du XII^e siècle

- 8 Il paraît évident que les premiers textes touchant à l'islam nous viennent de savants et penseurs byzantins, relayés par ceux de la Péninsule ibérique ainsi que par les voyageurs qui rapportèrent de leurs voyages et séjours en Orient une moisson d'expériences et de connaissances qui furent – par certains – consignées par écrit.
- 9 Dès le VIII^e siècle l'Espagne constitua une terre d'élection pour la circulation de manuscrits arabes¹⁰, et les IX^e et X^e siècles virent les premières traductions – de l'arabe vers le latin – d'ouvrages scientifiques¹¹. Tolède se forgea une réputation dans ce domaine, et il n'est donc pas surprenant que ce soit dans ce sanctuaire que furent réalisées – sous l'impulsion de Pierre le Vénérable¹² – les premières traductions en latin du Coran¹³. C'est dans le cadre de cette entreprise que Hermann le Dalmate – un des traducteurs du Coran – s'attacha à traduire un texte qui fut intitulé *Doctrina Machumet*. Cet opuscule renvoie à la tradition qui veut que du temps de Mahomet, des délégations de rabbins rencontraient le prophète de l'islam afin de le mettre à l'épreuve quant à ses connaissances en théologie¹⁴. La *Doctrina Machumet* recueille les questions posées par Abdia le Juif¹⁵, et les réponses et commentaires fournis par Mahomet. Il faut attendre les dernières pages du document pour que la question et la réponse relatives à l'interdiction du vin apparaissent en ces termes :

Ait, Optime quidem & ad unguem omnia. Sed illuc recolens, quod dicis, preter illicita : cum illic vini fluentia describas, quaero quid nam operis illic habeant, si vinum illicitum est, aut si licitum est, quid tibi causae assumis in hoc saeculo vini prohibendi : Respondit, Adeò quidem argute quaeris, ut necessariò una quaestione geminna responsionem extorqueas. Utrusque ergo exponam, & illic esse licitum, & hic illicitum. Erant enim angeli duo Arot & Marot, missi olim à Deo de coelis in terram, gubernando & instruendo generi humano, tribus his interdictis, ne occiderent, nec iniuste iudicarent, nec vinum biberent. Multo itaque tempore sic [...] iudices essent per universum orbem, venit eis die quodam mulier prae cunctis foeminis omnino pulcherrima, causam habens adversus maritum. Quae ut partisuae accommodaret iudices, invitavit ad prandium. Sequuntur. Illa satagens, convivantibus inter epulas & pocula vini apponit. Adstat ministrans, offert crebro, instat ut fumant. Quid plura. Vicerunt blandiciae mulieris. Inebriati poculis, in hospitam formosam incaluerunt victi, accubitus postulant. Spondet ea conditione dum alter verbum doceat, per quod ascendebant coelos : alter, per quod descendebant. Placet conductio. Cum ergo didicisset, elevata est subito, & ascendit coelos. Quod cum videret Deus, explorata causa, posuit eam luciferum, pulcherrimam inter stellas, ut fuerat inter foeminas. Illis autem in iudicium vocatis, proposuit eis Deus, ut eligerent inter poenam huius saeculi & poenam alterius. Elegerunt hanc. Depensi sunt ergo per cathenas ferreas, demissis capitibus in puteo bebil, usque in diem iudicii. Quid ergo Abdia. Nonne sufficiens videtur causa cur & illic licitum sit vinum, & hic illicitum¹⁶.

- 10 L'autre point d'ancrage important pour la diffusion des traditions musulmanes fut bien entendu l'Orient. Le frère prêcheur florentin, Riccoldo da Montecroce¹⁷, y séjourna et consigna ses observations et les connaissances acquises dans deux ouvrages qui assurent sa renommée. Les *Contenta contra Sectam Mahumeticam* écrits vers 1300 contiennent le récit qui nous intéresse. Un séjour à Bagdad permit à Riccoldo d'avoir accès à des sources autres que celles employées par Hermann le Dalmate pour sa traduction. Son texte connut un parcours qui montre combien il fut prisé. Il fut traduit en grec vers le milieu du

XIV^e siècle par Démétrios Cydonius, avant qu'on ait recouru au labeur d'un autre traducteur – Barthélemy Picens de Montearduo – qui, lui, le retraduisit en latin¹⁸. La première édition des *Contenta contra Sectam Mahumeticam* – en 1500 – en fut suivie d'autres¹⁹, dont celle de 1511. Elle connut en 1542 une nouvelle fois les honneurs de la traduction de la main de Martin Luther. Mais revenons à la traduction en grec : celle-ci nous introduit à Byzance, et nous conduit à un de ses empereurs – Jean VI Cantacuzène – qui eut durant un temps Demetrios Cydonius pour chancelier, lequel invita l'empereur à s'intéresser à l'œuvre de Riccoldo. C'est ce qu'il fit, et il puisa largement dans ce texte pour rédiger son *Contra Mahometem* au cours de sa retraite dans le monastère de Mangagne. Les œuvres, et en particulier la diatribe de la main de cet empereur érudit qui devint moine, ne tombèrent pas dans les oubliettes²⁰.

- 11 Les conflits dans lesquels les Turcs jouèrent un rôle actif, et qui virent un aboutissement en 1456, marquèrent tant l'histoire que les esprits. En effet, les années qui suivirent furent illustrées par une intensification d'écrits anti-mohamétans. Parmi ceux qui ne se laissèrent pas prier d'insérer dans leur texte le récit des deux anges paillards, citons le *Fortalicium fidei* (1458) du théologien espagnol Alphonse de Spina²¹, le *Contra principales errores perfidi Machometi et Turcorum Sarracenorum* (1458-1459) du cardinal et théologien espagnol Juan de Turrecremata, le *Contra Alchoranum & sectam Machometricam*²² du « docteur extatique » Denys le Chartreux²³, et la fameuse lettre que l'écrivain, historien, géographe, diplomate, théologien Sylvius Aenius Piccolimini – devenu pape en 1458 sous le nom de Pie II – envoya à Mahomet II en 1464²⁴ dans le but de le convertir. Pierre Crespet se chargea de la traduction en français de cette épître qu'il pourvut d'abondantes scholies : *Instruction de la Foy chrestienne, contre les impostures de l'Alcoran Mahometique* (1589).
- 12 À l'exception du *Contra sectam Mahometi*²⁵ de l'humaniste espagnol Juan Vives, le XVI^e siècle fournit avant tout un nombre impressionnant d'éditions de textes écrits au cours des siècles précédents, et vit également s'opérer un transfert ou une récupération du récit d'Harut et Marut par des auteurs n'évoluant pas dans les sphères théologiques. C'est au cours de cette année 1543, que le successeur de Zwingli à la chaire de théologie de Zurich – Théodore Bibliander – se chargea de fournir une première édition à la traduction en latin du Coran, et que, dans la foulée, il prit l'initiative de rassembler en un seul et même ouvrage un éventail de textes ayant combattu la religion de Mahomet. Ainsi, dans son *Vita et doctrina omnis, quae et Ismahelitarum lex et alioranum dicitur*²⁶ (1543) – composé de trois parties distinctes – se côtoient les œuvres d'auteurs aussi célèbres que Riccoldo da Montecroce, Jean VI Cantacuzène, Pie II, Martin Luther, Nicolas de Cusa. Rappelons aussi que c'est dans la première Partie de cette bible anti-mahométane, que figure la première édition de la traduction en latin du *Masa'il Abd Allah b. Salam*, soit la *Doctrina Machumet*. Par conséquent, un seul et même ouvrage se fait l'écho à quatre reprises du récit des anges Harut et Marut.
- 13 À l'ère des théologiens succéda celle des savants, avec en premier lieu Pierre Belon²⁷, naturaliste et fondateur de l'anatomie comparée. C'est suite à un voyage qui le mena en Orient, qu'il publia ses *Observations de plusieurs singularitez & choses memorables, trouvées en Grece, Asie, Iudée, Egypte, Arabie, & autres pays estranges* (1553). Cet ouvrage consacre un grand nombre de ses pages à la description de la flore et des animaux d'une part, et des mœurs et des lois des Turcs d'autre part. De larges passages consacrés aux doctrines de Mahomet l'amènent à livrer à ses lecteurs la légende des anges Harut et Marut²⁸. La

fortune de l'ouvrage est certaine²⁹, à telle enseigne que le botaniste Charles de L'écluse³⁰ intègre la version latine du texte de Belon dans ses *Exoticorum Libri decem* (1605)³¹.

- 14 Après avoir servi la cause des polémistes visant à discréditer l'islam, et après avoir été élevées au rang de curiosités musulmanes dans deux ouvrages de nature scientifique, les aventures des deux anges apostats sensibles aux plaisirs terrestres, représentés par la beauté féminine et la dive bouteille, firent leur entrée en littérature par l'entremise d'un conteur français. C'est dans la veine du *Décaméron* et de l'*Heptaméron* que s'inscrit l'œuvre majeure de Jacques Yver : *Le Printemps. Contenant cinq Histoires, discourues par cinq journées* (1572). Ce texte est constitué d'une série de récits et de poèmes où le surnaturel est loin d'être absent. Au cours de la *Deuxième journée*, une discussion s'engage sur le fait de savoir pourquoi « les Turcs ne veulent point de femmes en leur paradis » :

– Est-il possible ? répondit la dame, je vous prie, contez-nous-en des nouvelles. Lors chacun print sa place à table, et le gentilhomme commença de leur déduire brièvement que deux anges, étant envoyés de Dieu pour venir voir ici-bas comment tout se portoit, allèrent battre l'estrade vers Egypte, où virent une femme, d'excellente beauté, qui seule alloit à sa métairie ; la beauté de laquelle les ravit tellement, qu'ils estimoient les cieux malheureux au regard de la terre. Et, se communiquant l'un à l'autre leur affection nouvellement conçue [...], se firent compagnons en amour. Parquoi, sentant leur désir s'allumer tant plus ils approchoient de cet ardent objet, ne se purent si bien maîtriser, qu'ayant accosté la dame, ne la priassent d'amour, lui remontrant qu'elle ne feroit ce plaisir à des personnes viles, car ils étoient anges de nature céleste [...], et qu'ils ne seroient ingrats à reconnoître cette courtoisie ; qu'ainsi ne fût, ils lui accorderoient tout ce qui lui plairoit demander. À quoi la dame, qui n'estimoit ces divinités dignes de sa faveur [...], fit réponse qu'elle se sentoit bien honorée de si avantageux parti, et étoit prête d'acquiescer en tout et partout à leur vouloir, pourvu qu'aussi de leur côté ils tinsent leur promesse : de quoi elle vouloit être assurée premier que passer outre, pource qu'elle n'avoit la puissance de les contraindre, comme ils avoient sur elle. Or, la requête qu'elle leur fit, pour loyer de son amour, fut qu'ils lui apprissent l'oraison qu'ils disoient pour monter au ciel. Ce que les anges, s'échauffant en leur harnois, lui accordèrent volontiers ; et lui dirent mot à mot, si bien que la femme, la prononçant, soudain se sentit élevée de terre par une force inconnue. De quoi les anges étonnés, et connoissant leur faute coururent après pour l'arrêter, lui disant que Cupidon n'habitoit plus au ciel³².

- 15 Bien que les noms des deux anges ne soient pas cités, et que certains détails relèvent de la créativité de l'auteur, on ne peut pas ne pas reconnaître la légende musulmane en grande partie reconstruite, et que l'auteur agrémentera d'éléments de son cru – de nature misogyne – afin d'expliquer pourquoi Dieu fixa la femme au milieu des étoiles.
- 16 Depuis le XV^e siècle, les Turcs incarnaient l'islam, et le XVI^e siècle produisit force écrits à leur sujet³³. C'est dans cet esprit que se profile une des œuvres du prolifique orientaliste Guillaume Postel – *Des Histoires orientales et principalement des Turkes ou Turchikes et Schitiques ou Tartaresques et aultres qui en sont descendues* (1575) – dans laquelle apparaît également le récit des deux anges épris d'une mortelle³⁴. Au cours de la même année est publiée la monumentale *Cosmographie universelle* de François de Belleforest. Cet historien, traducteur et écrivain, reprend en partie la matière présente dans la *Cosmographie* de Sébastien Münster³⁵, mais l'augmente considérablement, en particulier dans le domaine relatif à Mahomet et l'islam. Ainsi, cet ouvrage en deux volumes insère sur un ton ironique, dans le chapitre intitulé « Recueil en sommaire de tout ce qui est contenu en l'Alcoran de Mahomet », le récit de nos deux anges³⁶.

- 17 La légende de Harut et Marut poursuit sa pérégrination au sein des productions écrites occidentales en passant par les *Acta Mechemeti* (1597)³⁷ de Johann Theodorus et Johann Israël de Bry – graveurs à Francfort –, pour ensuite passer par la *Confutatio Alcorani* (1611)³⁸ du Hongrois Stephanus Arator, et enfin faire une nouvelle incursion dans le domaine des cosmographies³⁹ par le biais de celle de d'Avity⁴⁰. Le *Dictionnaire Theologique, Historique, Poétique, Cosmographique, et Chronologique* (1643) de Daniel de Juigne Broissinière consacre une entrée aux anges « Arot et Marot », mais en réduisant à l'extrême la légende qui fait leur renommée : « Anges envoyez de Dieu en terre (selon l'Alcoran) desquels l'yvrongnerie ioincte avec la paillardise causerent la deffense de boire du vin⁴¹. » On remarquera toutefois l'erreur commise par de Juigne Broissinière lorsqu'il précise « selon l'Alcoran ».
- 18 Le célèbre voyageur Jean Chardin (1643-1713) traversa la Perse, y séjourna, et « s'empessa d'acquérir des idiomes du pays [qui] lui permirent de recueillir une multitude de renseignements sur le gouvernement, les mœurs, les antiquités, les monuments et l'histoire de la Perse⁴² ». Il en résulta les *Voyages en Perse et autres lieux de l'Orient* (1686) qui, selon les éditions, couvrent une vingtaine de volumes dont l'un d'eux renferme le récit des deux anges⁴³. Les éditions de cette mine de renseignements et d'anecdotes connaîtront un succès qui ne prendra fin qu'à la fin du XIX^e siècle⁴⁴.
- 19 En 1697, l'historien et antiquaire anglais Humphrey Prideaux (1648-1724) – professeur d'hébreu au collège de Christchurch – publie une *Vie de Mahomet* qui contient, elle aussi, la « Fable de deux Anges, appelez (sic) Arut et Marut⁴⁵ ». Un an plus tard Lodovico Marracci – confesseur d'Innocent XI et professeur d'arabe au Collège de la Sapience à Rome⁴⁶ – proposa après celle d'André Du Ryer⁴⁷, une nouvelle traduction du Coran – *Alcorani textus universus* (1698) –, lequel texte est pourvu de nombreuses notes au sein desquelles figurent plusieurs versions de la légende des deux anges amateurs de beauté féminine et de vin.
- 20 Puis vint le XVIII^e siècle avec son cortège de publications relatives à Mahomet, ainsi que les grandes entreprises dispensatrices de savoirs qui ne boudèrent pas leur plaisir dans la propagation de données et d'anecdotes en tout genre. Ainsi *Le grand dictionnaire historique ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane* (1702) de Louis Moréri propose un petit article sur « Arot et Marot⁴⁸ », reprenant tout de même la légende en son entier. Cet article sera repris tel quel dans *l'Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et métiers* (1751-1772)⁴⁹ de Diderot et d'Alembert. Très curieusement, la référence encyclopédique par excellence en matière d'orientalisme – la *Bibliothèque orientale* (1777-1779) de Barthélemy d'Herbelot – ne reprend pas le récit des deux anges appartenant au ciel musulman. Par contre, la gigantesque encyclopédie historique entreprise par une équipe anglaise – *An Universal History* (1736-1765)⁵⁰ – consacre de larges pans de son premier volume à l'histoire religieuse judéo-chrétienne, en n'occultant pas certaines caractéristiques relevant de la religion d'Allah⁵¹.
- 21 La fin de ce XVIII^e siècle sera l'apanage des voyageurs dans le domaine de la propagation du récit qui nous intéresse. L'écrivain italien, Giovanni Mariti (1736-1806), offrit à la postérité une publication dont le titre résume une tranche de vie faite de pérégrinations : *Viaggi per l'isola di Cipro e per la Soria et Palestina... dall'anno 1760 al 1768*⁵² (1766-1769). Dans sa relation de la « Route de la ville d'Acre à la forteresse de Geddin, au village de Zib & leurs alentours », Mariti insère deux récits – dont Harut et Marut font partie – liés à l'interdiction du vin, lesquels récits s'apparentent à une double digression dans sa description⁵³. Claude-Étienne Savary (1750-1788), voyageur orientaliste, s'inscrit dans la

lignée de ceux qui proposèrent une traduction du Coran(1782-17833)pourvue de *Notes*. Celles-ci ne font pas l'impasse sur l'aventure des deux anges musulmans, avec en prime – et cela mérite d'être souligné – une attitude nouvelle dans le traitement de ce genre d'informations : le ton n'est pas polémique⁵⁴.

- 22 Jacques-Albin-Simon Collin de Plancy – imprimeur-libraire de son état – publia sous différents pseudonymes plus de 80 ouvrages, dont l'essentiel appartient au champ de l'occulte. Dans cette abondante production figure en bonne place le *Dictionnaire infernal ou bibliothèque universelle sur les êtres, les personnages... qui tiennent aux apparitions, à la magie* (1818) qui bénéficia de maintes rééditions. Ce volumineux ouvrage propose un petit article, quelque peu vulgarisé, consacré à « Arot⁵⁵ ».
- 23 Enfin, c'est au sein de productions littéraires anglaises, à une époque où les récits d'anges amoureux sont en vogue, que ce mythe étimologique terminera son parcours varié, avant d'être repris dans certaines éditions du Coran, ou de faire l'objet d'un article scientifique dans l'une ou l'autre revue ou encyclopédie.
- 24 La « Préface » du *Angel of the World* (1820) de George Croly, offre en guise de résumé de l'œuvre, une version modifiée de la légende qui nous occupe :

The poem of the Angel of the World is founded on the story told by Mohammed, as a warning against wine. The Angels Haruth and Maruth had spoken arrogantly of their power to resist the temptations which made man so often culpable ; and they were sent down to earth to give proof of their virtue. A spirit was sent in the shape of a woman to tempt them ; they withstood her seductions until she had prevailed on them to drink wine ; they gave way to all excesses at once, and completed their crimes by revealing the words that raise men to angels : they were judged, and exiled from Heaven. The story is one of those modifications of the history of the fall of Lucifer, and the temptation in Paradise, which make up so large a portion of Asiatic mythology. In the poem, some alterations and additions easily suggested themselves⁵⁶.

- 25 Ce poème abonde en descriptions imagées qui diluent fortement la légende, à telle enseigne qu'il est ardu de retrouver ce qui pourrait être considéré comme des semblants de composantes des versions originelles. Le texte, composé de soixante-six neuvains et d'un huitain, narre l'histoire d'un ange qui séjourne en un lieu sacré. Sa mission de juge sur terre touche à sa fin lorsqu'une très belle femme déguisée en pèlerin sollicite son aide. Il y répond favorablement. La femme se dévoile et lui offre une fleur en guise de remerciement. Il l'accepte alors qu'il n'aurait pas dû le faire. Le Ciel considère ce moment comme constituant un périlleux rapprochement de l'ange et la gent féminine. Un deuxième épisode est annoncé par l'arrivée d'une ménestrelle dont l'apparence fait songer à une *hourî*. L'ange s'éprend d'elle, et ne perçoit pas les signes de désapprobation que le Ciel tente une nouvelle fois de lui faire parvenir. Son amour efface sa peur, et il croit être en présence d'un esprit ayant perdu son immortalité. Elle lui fait boire du vin. L'ange perçoit que le mépris effleure le visage de la femme, mais elle se reprend. Après avoir eu des relations charnelles, l'ange est conscient de la faute commise, et il désire expier celle-ci. Mais la femme lui fait comprendre que son désir à elle est qu'ils puissent – eux deux – se sauver. Pour cela elle suggère de faire usage des paroles sacrées qui donnent des ailes aux serviteurs. L'ange y consent. C'est alors que la femme montre qui elle est véritablement : c'est Eblis⁵⁷. Le Démon conduit l'ange en enfer où il y restera jusqu'à ce que la terre opère son ultime mutation : celle qui la transformera en paradis.
- 26 Ce texte reprend partiellement le moule du récit des anges Harut et Marut, mais se défait de l'aspect étimologique qui constitue son essence : le texte n'illustre pas une justification

liée à une interdiction, mais théâtralise plutôt les différentes étapes qui mèneront l'ange à sa chute, en accentuant le rôle néfaste joué par la figure féminine. La femme et Eblis ont ceci en commun que tous deux se déguisent afin d'approcher l'ange à séduire. Cette œuvre poétique renvoie à des traditions anciennes devenues autant de lieux communs de l'histoire du christianisme, de l'histoire des idées ainsi que de l'histoire des textes littéraires : la femme perçue comme danger pour le salut de l'homme, du saint, voire de l'ange ; ou le diable qui prend visage de femme afin d'amener l'homme ou le saint⁵⁸ à succomber à la tentation charnelle.

- 27 Un des textes marquants du barde irlandais Thomas Moore – *Loves of the Angels* (1823) – fut un succès d'édition, et de nombreuses traductions suivirent⁵⁹. Dans les toutes premières éditions de ce poème, la page titre contient la citation suivante mise en exergue :

It happened, after the sons of men had multiplied in those days, that daughters were born to them elegant and beautiful ; and when the Angels, the sons of heaven, beheld them, they became enamoured of them. (The Book of Enoch, chap. VII sect. 2⁶⁰.)

- 28 Le poème développe sous la forme d'un triptyque, trois variantes d'amours célestes pour des mortelles, en s'inspirant ici et là de l'ouvrage majeur de l'apocalyptique juive : le Livre d'Hénoch⁶¹. Le fait de mettre en scène des anges susceptibles d'apprécier les charmes dévolus à la gent féminine ne fut pas du goût des lecteurs soucieux des valeurs chrétiennes doublées des symboles dont les messagers du Très-Haut sont nimbés. Thomas Moore fut donc sommé d'apporter les changements nécessaires afin que l'éthique et le dogme soient respectés. Il s'exécuta, mais de manière très subtile : il évinça la référence au Livre d'Hénoch, écourta sa « Préface » consacrée à l'origine du thème des anges amoureux, et fit commencer celle-ci par ce qui suit : « *The Eastern story of the angels Harut and Marut, and the Rabbinical fictions of the loves of Uzziel and Shamchazai, are the only sources to which I need refer, for the origin of the notion on which this Romance is founded*⁶². » Le tour était joué. Des anges musulmans ayant des tendances libidineuses n'étaient pas de nature à étonner ou à choquer outre mesure le lecteur occidental, et cela convint tout à fait au poète irlandais, qui se contenta donc de changer l'étiquette accolée à ses anges. Et afin de pourvoir d'un semblant d'atmosphère orientale son texte contesté, il y introduit, ici et là, quelques termes renvoyant aux traditions islamiques⁶³. Dans la logique de sa première mouture, il fallut aussi que Moore prévît une note sur les deux héros de la légende :

I have already mentioned that some of the circumstances of this story were suggested to me by the eastern legend of the two angels, Harut and Marut, as given by Mariti, who says that the author of the *Taalim* founds upon it the Mahometan prohibition of wine. I have since found that Mariti's version of the tale (which differs also from that of Dr Prideaux, in his *Life of Mahomet*) is taken from the French *Encyclopédie*, in which work, under the head « *Arot et Marot* », the reader will find it⁶⁴.

- 29 On voit que Thomas Moore était au fait de la question, mais qu'il tirait sa connaissance dans ce domaine uniquement d'ouvrages assez récents.
- 30 Qu'en est-il de ce mythe aujourd'hui ? Il apparaît certes encore dans des études scientifiques, mais il ne sert plus à stigmatiser les « égarements » de la religion musulmane, et ne semble plus non plus faire partie des bagages culturels des littérateurs contemporains. Le rayonnement du récit des anges Harut et Marut – du XII^e au XIX^e siècle – illustre en fait la capacité qui fut celle des lettrés de cette large tranche historique à

s'investir dans les sciences religieuses, et à en extraire ce qui pouvait enrichir leurs propos d'une note sarcastique, humoristique ou simplement exotique.

BIBLIOGRAPHIE

L'Alcoran de Mahomet, Traduit par André Du Ryer. Nouvelle Édition, revue, corrigée & augmentée des *Observations historiques & critiques sur le Mahometisme*, ou traduction du *Discours préliminaire* mis à la tête de la version anglaise de *l'Alcoran*, publiée par George Sale, Amsterdam und Leipzig, Arkstee & Merkus, t. 1, 1770, p. 251 et 392.

Alverny, Marie-Thérèse (d'), 1948, « Deux traductions latines du Coran au Moyen Âge », *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen Âge* XVI, p. 69-131.

Apian, Pierre, 1544, *La Cosmographia*, Anvers, Gillis de Diest.

Autore, Stanislas-Marie, 1932, « Denys le Chartreux », in Vigouroux, *Dictionnaire de la Bible*, Paris, Éditions "Je sers", t. II, coll. « 1385-6 ».

Arator, Stephanus, 1990 [1611], *Confutatio Alcorani*, Édité par István Dávid Lázár, Szeged, Jozsef Attila tudományegyetem. (Adattár XVI-XVIII. századi szellemi mozgalmaink történetéhez ; 27 Materialien zur Geschichte der Geistesströmungen in Ungarn in 16-18. Jahrhundert ; 27)

Avity, Pierre (d'), 1637, *Le Monde ou la Description generale de ses quatre Parties, avec tous ses Empires, Royaumes, Estats et Republiques. [...]. Avec un Discours Universel, comprenant les considerations generales du Monde celeste & terrestre, & un estat de tous les Ordres, tant Ecclesiastiques que Militaires, & de toutes les Heresies anciennes et modernes*, A Paris, Chez Claude Sonnius, (7 t. en 5 vol.).

Baca, Albert R., 1987, « On the sources of Pius II's *Epistula ad Mahometam II* », in *Paradigms in Medieval thought Applications in Medieval Disciplines*, ed. by Nancy van Deusen e.a., Lewiston (N.Y.), The Edwin Mellen Press, p. 27-36.

Belleforest, François (de), 1575, *La Cosmographie universelle de tout le Monde [...]* auteur en partie Munster, mais beaucoup plus augmentée, ornée et enrichie par François de Belleforest, A Paris, Chez Michel Sonnius, (2 vol.).

Belon, Pierre, 1555, *Les Observations de plusieurs singularitez & choses memorables, trouvées en Grece, Asie, Iudée, Egypte, Arabie, & autres pays estranges*, Anvers, Christofle Plantin.

Berthier (Bertius), Pierre, 1618, *La Geographie racourcie*, Amsterdam, J. Hondius.

Bibliander, Theodorus, 1543, *Machumetis sarracenorum principis vita ad doctrina omnis, quae & Ismahelitarum lex, & Alcoranum dicitur, ex Arabica lingua ante CCCC annos in Latinam translata, [...]*, s.l.

—, [1543], *Vita et doctrina omnis, quae et Ismahelitarum lex et alioranum dicitur, etc. Adjectae quoque sunt annotationes, confutationes, Sarracenorum ac rerum Turcicarum à 1509 annis ad nostra usque tempora memorabilium historiae ; item M. Luther, [...], N. Cusa, [...], Th. Bibliander, s.l.n.d.*

Bobzin, Hartmut, 1995, *Studien zur Frühgeschichte der Arabistik und Islamkunde in Europa*, Beirut, In Kommission bei Franz Steiner Verlag Stuttgart.

Bouthillier, Denise et Torrell, Jean-Pierre, 1986, *Pierre le Vénérable et sa vision du monde. Sa vie, son œuvre. L'homme et le démon*, Leuven, Spicilegium Sacrum Lovaniense.

- Burnett, Charles S.F., 1978, "Arabic into Latin in Twelfth-Century Spain : the Works of Hermann of Carinthia", *Mittelateinisches Jahrbuch* 13, Köln, p. 100-134.
- , 1988, "Hermann of Carinthia", in *History of Twelfth Century Western Philosophy*, edited by Peter Dronke, Cambridge/New York/New Rochelle, N.Y. Cambridge University Press, p. 386-404.
- Burton, John, 1994, *An Introduction to the Hadith*, Edimburgh, University Press.
- Chardin, Jean, 1830, *Voyages en Perse et autres lieux de l'Orient*, Paris, Leconte, (20 vol.) (*Nouvelle Bibliothèque des voyages*, t. 30-49.)
- Clusius, Carolus [Charles de l'Ecluse], 1605, *Exoticorum Libri Decem : Quibus Animalium, [...], aliorumque pregrinorum Fructuum historiae describuntur : Item Petri Bellonii Observationes*, eodem Carolo Clusio interprete, Anvers, Plantin.
- Collin De Plancy, Jacques-Auguste-Simon, 1825-1826, *Dictionnaire infernal ou bibliothèque universelle sur les êtres, les personnages... qui tiennent aux apparitions, à la magie, etc.*, Paris, P. Mongie aîné, (4 vol.).
- Conteurs français du XVI^e siècle*, Textes présentés et annotés par Pierre Jourda, Paris, Gallimard « Pléiade », 1965.
- Le Coran, Traduit de l'arabe, accompagné de notes, et précédé d'un abrégé de la vie de Mahomet. Tiré des Écrivains Orientaux les plus estimés, Par M. Savary, Amsterdam/Leide/Rotterdam/ Utrecht, Les Libraires associés, 1786, (2 vol.).
- Croly, Georges, 1990, *The Angel of the World*, in Gayle Shaddock, *England's Amorous Angels, 1813-1823*, New York, University Press of America, p. 434.
- DemetriusCydonius, Translatio libri fratris RichardiContra Mahometi dans *Patrologia Graeca* CLIV, coll. 1035-1170.
- Denys le Chartreux, 1533, *Contra Alchoranum et sectam Machometricam libri quinque*, Coloniae, apud P. Quentel.
- Díaz y Díaz, Manuel C., 1992, « La Circulation des manuscrits dans la Péninsule ibérique du viie au xie siècles », in *Vie chrétienne et culture dans l'Espagne du VII^e au X^e siècles*, Aldershot, Variorum, p. 219-241 et 383-392.
- Diderot, 1781, *e.a.*, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et métiers*, Berne et Lausanne, Sociétés Typographiques.
- Giovio, Paolo, 1538, *Turcicarum rerum commentarius*, Parisiis, Rob. Stephanus.
- Hénoch (Livre d') dans *Écrits intertestamentaires*. Édition publiée sous la direction d'André Dupont-Sommer et Marc Philonenko, Paris, Gallimard, « Pléiade », 1988, p. 465-628.
- Herbelot, Barthélemy (d'), 1777-1779, *Bibliothèque orientale, ou Dictionnaire universel contenant tout ce qui fait connoître les peuples de l'Orient*, La Haye, J. Neaulme & N. Van Daalen, (4 vol.).
- Histoire universelle depuis le commencement du monde jusqu'à présent*, traduite de l'anglais d'une société de gens de lettres, Amsterdam et Leipzig, Arkstée et Markus, 1747, t. I.
- Jean VI Cantacuzène, *Contra Mahometem* dans *Patrologia Graeca* CLIV, coll. 371-584.
- Juigne Broissinière, Daniel (de), 1643, *Dictionnaire Theologique, Historique, Poétique, Cosmographique, et Chronologique*, A Paris, Guillaume Le Bé.
- Juynboll, Gautier H. A., 1985, *Muslim Tradition. Studies in Chronology, Provenance and Authorship of Early Hadith*, Cambridge, University Press.

- Kathir, Ibn, 1978, *Tafsir al Qurian Al Azim*, Bairut, Dar al-Fikr.
- Khoury, Adel-Théodore, 1969, *Les théologiens byzantins et l'islam. Textes et auteurs (VIII^e-XIII^e s.)*, Paris-Louvain, Béatrice-Nauwelaerts.
- Larousse, Pierre, 1982, *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle*, Genève-Paris, Slatkine, t. XVI, (réimpression de l'édit. de Paris, 1866-1879), 1^{re} Partie (Supplément), p. 13.
- Lestringant, Frank, 1993, « Guillaume Postel et l'"obsession turque" », in *Écrire le monde à la Renaissance. Quinze études sur Rabelais, Postel, Bodin et la littérature géographique*, Caen, Paradigme, p. 187-224.
- Mariti, Giovanni, 1766-1769, *Viaggi per l'isola di Cipro e per la Soria et Palestina [...] dall'anno 1760 al 1768*, Firenze, Accademico fiorentino.
- , 1791, *Voyages dans l'Isle de Chypre, la Syrie et la Palestine, avec l'histoire générale du Levant*. Traduit de l'italien, Paris, Belin.
- Marracci, Lodovico, 1698, *Alcorani textus universus*, Padoue, (2 vol.).
- Moore, Thomas, 1823, *The Loves of the Angels*, London, Longman.
- , 1842, *The Loves of the Angels in The Poetical Works comprising the London Edition of 1841 in ten volumes*, Leipzig, Bernh. Tauchnitz jun., t. IV.
- Moréri, Louis, 1702, *Le grand dictionnaire historique ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane*, Amsterdam & La Haye, (4 vol.).
- Norena, Carlos G., 1970, *Juan Luis Vives*, The Hague, Martinus Nijhoff.
- Pie II, 1475, *Ad illustram Mahumetem Turcorum Imperatorem. Epistula*.
- , 1543, *Epistola Pii Papae II ad Morbisanum Turcarum principem*, dans Th. Bibliander, *Machumetis Sarracenorum Principis Vita ac Doctrina omnis*, t. III, p. 59-98.
- , 1589, *De la Foy chrestienne contre les impostures de l'Alcoran Mahometique, au grand seigneur de Turquie* [traduit du latin et pourvu de scholies par F. P. Crespet], Paris, Guillaume de la Nouë.
- Pierre le Vénérable, *Adversus Nefandam Sectam Saracenorum libri duo* dans *Patrologia Latina CLXXXIX*, coll. 659-720.
- , *Epistolarum libri sex* dans *Patrologia Latina CLXXXIX*, coll. 62-472.
- Postel, Guillaume, 1575, *Des Histoires orientales et principalement des Turkes ou Turchikes et Schitiques ou Tartaresques et aultres qui en sont descendues*, Paris, H. de Marnef.
- Prideaux, Humphrey, 1698, *La Vie de Mahomet*, Amsterdam, George Gallet.
- , 1699, *La Vie de l'imposteur Mahomet, recueillie des auteurs Arabes, Persans, Hébreux, Caldaïques, Grecs & Latins*, Paris, Jean Musier.
- Ricoldo Da Montecroce, 1511, *Contenta contra sectam Mahumeticam*, Paris, Henri Estienne.
- Ross, E. Denison, 1921, « Ludovico Marracci », in *Bulletin of the School of Oriental and African Studies* 2, p. 117-123.
- Secundinus, Nicolaus, 1533, *De rebus turcicis libri tres*, [...], partim à Ionne Ramo descripti dans J. Ramus, *Elegiarum de rebus gestis archiducum Austriae*, Louvain, Martinus Rotarius.
- Spina, Alphonse (de), 1494, *Fortalicium fidei contra Iudeos saracenos aliosque christiane fidei inimicos*, Nurnberg, Anton Koberger.

- Tabari, 1958, *Chronique d'Abou-Djaffar Mohammed Tabari*, traduite sur la version persane d'Abou-Ali Mohammed Belami. D'après les manuscrits de Paris, de Gotha, de Londres et de Canterbury par M. Hermann Zotenberg, Paris, Maisonneuve, (4 vol.).
- Theodorus, Ioannes et Israel de Bry, Ioannes, 1597, *Acta Mechmeti I Sarracenorum Principis. Natales, vitam, victorias, imperium et mortem eius ominosam complectentia [...]Mechmetem III, Francofordii ad Moenum, Kl. Martii.*
- Thevet, André, 1575, *La Cosmographie universelle*, Paris, Pierre l'Huilier, (2 vol.).
- Thomas, Allen, 1911, *Moore en France*, Paris, Champion.
- Turrecremata, Ioannes, [1458-1459], *Contra principales errores perfidi Machometi et Turcorum Sarracenorum*, Bruxelles, Fratres vitae communis, s.d.
- Van Acker, Marieke, 1999, *Mahomet dans ses biographies occidentales du Moyen Âge : entre anti-saint et Antéchrist*, (mémoire inédit de l'université de Gand).
- , 2000, « La fin de Mahomet dans ses biographies occidentales latines du Moyen Âge et les racines de ses motifs dans l'hagiographie », in *Litterae Hagiologicae*, Bulletin d'Hagiologia, Atelier belge d'études sur la sainteté, 6, p. 3-15.
- Vives, Joannes Ludovicus, 1790, *De Veritate fidei christianae* dans *Opera omnia*. Distributa et ordinata a Gregorio Majansio, Valentia, B. Monfort, t. VIII, p. 5-458.
- Wensinck, Arent Jan, 1927, « Harut et Marut », *Encyclopédie de l'islam. Dictionnaire géographique et biographique des peuples musulmans*, Leyde et Paris, E. J. Brill et A. Picard, t. II, p. 289-290.
- Yver, Jacques, 1572, *Le Printemps Contenant cinq Histoires, discourues par cinq journées, en une noble compagnie, au chasteau du Printemps*, Anvers, Guillaume Silvius.
- , *Le Printemps Contenant cinq Histoires discourues par cinq journées, en une noble compagnie, au chateau du Printemps* dans *Les vieux conteurs français*. Revus et corrigés sur les éditions originales, accompagnés de notes et précédés de notices historiques, critiques et bibliographiques, par Paul L. Jacob, Paris, Société du Panthéon littéraire, 1841, p. 519-654.
- , 1578, *A Courtlie Controversie of Cupid's Cautels [...] Translated out of French [...] By H(enry) W(otton) Gentlemen*, London, F. Coldocke and H. Bynneman.

NOTES

1. Cf. à ce sujet : Marieke Van Acker, *Mahomet dans ses biographies occidentales du Moyen Âge : entre anti-saint et Antéchrist*, 1999 (mémoire inédit de l'université de Gand), ainsi que « La fin de Mahomet dans ses biographies occidentales latines du Moyen Âge et les racines de ses motifs dans l'hagiographie », *Litterae Hagiologicae. Bulletin d'Hagiologia*, Atelier belge d'études sur la sainteté, 6, 2000, p. 3-15.
2. Cf. Adel-Théodore Houry, *Les théologiens byzantins et l'islam. Textes et auteurs (VIII^e-XIII^e s.)*, Paris-Louvain, Béatrice-Nauwelaerts, 1969.
3. Entités célestes féminines promises aux élus musulmans (cf. Coran II : 25 ; III : 15 ; IV : 57 ; XXXVI : 56 ; XXXVII : 48-9 ; XXXVIII : 52 ; XLIV : 54 ; LII : 20 ; LV : 56, 58, 70-74 ; LVI : 22-24, 35-39 ; LXXVIII : 33).
4. Cf. Arent Jan Wensinck, « Harut et Marut » in *Encyclopédie de l'islam. Dictionnaire géographique et biographique des peuples musulmans*, Leyde et Paris, E. J. Brill et A. Picard, 1927, t. II, p. 289.
5. Il n'y a en fait pas consensus sur le fait de savoir si Mahomet a réellement fait un commentaire oral contenant le récit des anges Harut et Marut.

6. Cf. Gautier H. A. Juynboll, *Muslim Tradition. Studies in Chronology, Provenance and Authorship of Early Hadith*, Cambridge, University Press, 1985 et John Burton, *An Introduction to the Hadith*, Edimburgh, University Press, 1994.
7. Hermann Zotenberg écrit qu'il est « le premier musulman qui ait composé une chronique générale » et qu'il « passa la plus grande partie de sa vie à Bagdad, où il enseigna la théologie et la jurisprudence. [...] Quelques années avant sa mort, il composa sa volumineuse chronique, qui embrasse l'histoire du monde depuis la création jusqu'à l'an 302 de l'hégire » (*Chronique d'Abou-Djaffar Mohammed Tabari*, traduite sur la version persane d'Abou-Ali Mohammed Belami, Paris, Maisonneuve, 1958, t. I, p. I).
8. Ce sont les chaînes de transmissions certifiées qui remontent jusqu'à Mahomet.
9. Toute notre gratitude s'adresse au Dr Abdalrahman Alswlaiman ainsi qu'à Jamila Marwane pour la traduction des passages tirés du *Tafsir d'Ibn Kathir* (*Tafsir al Qurian Al Azim*, Bairut, Dar al-Fikr, 1978, t. I, p. 133-148).
10. Cf. Manuel C. Díaz y Díaz, « La circulation des manuscrits dans la Péninsule ibérique du VII^e au XI^e siècles » dans *Vie chrétienne et culture dans l'Espagne du VII^e au X^e siècles*, Aldershot, Variorum, 1992, p. 219-241 et 383-392.
11. Cf. Charles S. F. Burnett, "Arabic into Latin in Twelfth-Century Spain: the Works of Hermann of Carinthia", *Mittellateinisches Jahrbuch* 13, Köln, 1978, p. 100-134.
12. Cf. Denise Bouthillier et Jean-Pierre Torrell, *Pierre le Vénérable et sa vision du monde. Sa vie, son œuvre. L'homme et le démon*, Leuven, Spicilegium Sacrum Lovaniense, 1986.
13. Cf. à ce sujet l'excellente étude de Marie-Thérèse d'Alverny : « Deux traductions latines du Coran au Moyen Âge », *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen Âge* XVI, 1948, p. 69-131.
14. Le récit des anges Harut et Marut figure d'une part dans de nombreux *hadiths* comme en témoigne le *Tafsir d'Ibn Kathir*, et fait d'autre part partie du *Masa'il Abdallah b. Salam*, ouvrage dont le titre pourrait se traduire par « Questions d'Abdallah b. Salam ». Abdallah b. Salam – plus connu dans la littérature occidentale sous le nom d'Abdia(s) le Juif – est historiquement attesté. Il aurait posé quelques questions à Mahomet afin de mettre ses connaissances à l'épreuve. La *Doctrina Machumet* est donc la traduction du *Masa'il Abdallah b. Salam*. (cf. Hartmut Bobzin, *Studien zur Frühgeschichte der Arabistik und Islamkunde in Europa*, Beirut, In Kommission bei Franz Steiner Verlag Stuttgart, 1995, p. 50-54).
15. Pierre le Vénérable se contente de citer son nom (cf. *Epistolarum* dans *Patrologia Latina* CLXXXIX, coll. 349), ou associe ce dernier à l'ouvrage traduit par Hermann le Dalmate (cf. *Adversus Nefandam Sectam Saracenorum* dans *Patrologia Latina* CLXXXIX, coll. 688 : *librum Abdia Judaei*).
16. La *Doctrina Machumet* n'a – à notre connaissance – pas encore fait l'objet d'une édition scientifique. La première publication de ce texte apparaît au sein de l'ouvrage majeur de Théodore Bibliander qui fut publié sous deux titres différents par l'humaniste Oporinus, à Bâle : *Vita et doctrina omnis, quae et Ismahelitarum lex et aliorum dicitur* (1543), et *Machumetis Sarracenorum Principis Vita ac Doctrina omnis* (1543). La *Doctrina Machumet* apparaît aux p. 189-200 de la 1^{re} partie de l'ouvrage, et l'extrait cité figure aux p. 197-198. Nous joignons ci-après une traduction de cet extrait, traduction réalisée par Marieke van Acker, à qui nous exprimons toute notre gratitude : « Il dit : "Très bien ainsi, tout cela est parfait. Mais si je reviens à ce que tu dis sur ce qui est interdit : comme tu décris là-bas des fleuves de vin, je me demande quelle y est leur utilité. La consommation de vin y est-elle interdite, ou, si tel n'est pas le cas, qu'est-ce qui est pour toi la raison de l'interdiction du vin en ce monde." Il répondit : "À vrai dire, ta question est tellement subtile, que tu m'oblige de donner une double réponse. Je vais donc expliquer à la fois pourquoi le vin est légitime là-bas est pourquoi il ne l'est pas ici. C'est qu'il y avait deux anges, Arot et Marot, qui furent jadis envoyés du ciel sur la terre par Dieu, afin d'y gouverner et d'y instruire les hommes. Il y avait pour eux trois interdits : ils ne pouvaient pas tuer, pas juger injustement, et pas boire de vin. Et longtemps ils furent ainsi les juges pour la terre entière. Puis

un jour, une femme vint vers eux qui était d'une beauté qui dépassait de loin celle des autres femmes. Elle avait un litige avec son mari. Et, afin de gagner les juges pour sa cause, elle les invita à déjeuner chez elle, ce qu'ils acceptèrent. Elle mit les petits plats dans les grands, et présenta à ses invités non seulement un repas de fête, mais aussi des coupes de vin. Elle fait le service, les ressert sans cesse, veille à ce qu'ils s'échauffent les sens. Que dire de plus ? Les flatteries de la femme triomphèrent. Saoulés par les coupes de vin, les anges se prirent de désir pour la belle hôte et lui demandèrent de coucher avec eux. Elle consentit, mais à cette condition, que l'un lui dise le mot par lequel ils montent au ciel, et l'autre celui par lequel ils descendent de là sur terre. La condition fut acceptée. Mais dès que la femme fut mise dans le secret, elle décolla sans attendre et monta au ciel. Et Dieu, après en avoir fait le constat et l'enquête, fit d'elle l'étoile du matin (Vénus). Ainsi, celle qui avait été la plus belle parmi les femmes, devint la plus belle des étoiles. Quant aux anges : après les avoir convoqués en justice, Dieu leur proposa de choisir entre une peine dans ce monde ou une peine dans l'autre monde. Leur choix se porta sur une peine dans ce monde. Et ainsi ils furent suspendus à l'envers à des chaînes en fer, avec leurs têtes dans le puits bebil, et ce jusqu'au jour du dernier jugement. Alors quoi, Abdia ? N'est-il pas suffisamment clair maintenant pourquoi le vin est accepté là-bas, mais ne l'est pas ici-bas ? »

17. L'orthographe de ce nom connaît quelques variantes : Ric(c)oldo da Monte di Croce, Riculdus, Richardus, sans compter les variantes françaises : Ricold, Richard.

18. Cf. la *Patrologia graeca* CLIV où la traduction latine de Barthélemy Picenus de Montearduo figure en regard de la traduction grecque de Demetrios Cydonius (cf. coll. 1035-1170). Cette retraduction en latin fut publiée en 1609.

19. Cf. les éditions de 1506, 1509 et 1514.

20. Ce texte bénéficia d'une édition à Bâle en 1543.

21. Franciscain à Valladolid (1458), et devint évêque de Thermopyles en 1491. Le texte cité fut également publié en 1485, 1487, 1494 et 1511. *Le catalogue général de la Bibliothèque nationale* signale aussi trois éditions sans date de ce texte.

22. Pour le récit relatif aux anges Harut et Marut, cf. l'édition de 1533 (Cologne, chez Pierre Quentel), p. 331-332. Ce texte fut également édité en 1638.

23. Est également appelé : Denis de Leeuwis, Denis de Ryckel et Dionysius Cartusianus (cf. « Denys le Chartreux » dans Vigouroux, *Dictionnaire de la Bible*, Paris, Éditions « Je sers », 1932, t. II, coll. 1385).

24. Pour le contexte historique de cette épître nous renvoyons à l'étude suivante : Albert R. Baca, « On the sources of Pius II's *Epistula ad Mahometam II* » in *Paradigms in Medieval thought Applications in Medieval Discipli* (Ed. by Nancy van Deusen e.a.), Lewiston (N.Y.), The Edwin Mellen Press, 1987, p. 27-36.

25. Texte qui fait partie de l'imposant *De Veritate fidei christianae*. Le *Liber Quartus* répondant au titre de *Contra sectam Mahometi*, contient le chapitre XIV *De Legibus, et vita Sarracenorum* qui narre – entre autres – le récit des anges Haroth et Maroth (présent aux p. 411-412 dans *Opera omnia*. Distributa et ordinata a Gregorio Majansio, Valentia, B. Monfort, 1790, t. VIII). Le *De Veritate fidei* ne suscita pas l'indifférence des maisons d'édition : 1543 (Bâle), 1551 (Bâle), 1555 (Lyon), 1564 (Cologne), 1639 (Lyon) [cf. Carlos G. Norena, *Juan Luis Vives*, The Hague, Martinus Nijhoff, 1970, p. 302].

26. Nous rappelons que cet ouvrage a un titre différent dans son édition de 1550 : *Machumetis saracenorum principis*.

27. Appelé aussi Pierre Belon du Mans (1517-1564).

28. Cf. les p. 309r-309v dans l'édition de 1555.

29. Hormis les éditions de 1553 et 1555 déjà citées, il y eut également celles de 1554, 1588 et 1589.

30. Son nom connut plusieurs graphies : Lescluse ; L'Écluse, sans oublier la version latinisée Carolus Clusius. Il fut titulaire de la chaire de botanique à l'université de Leyde.

31. Pour le récit des anges Harut et Marut, consulter les p. 170-171 de l'édition Plantin (cf. chap. VI : « *Variae aliae & deliria à Mahumete de extremo Iudicio scripta* »).
32. Il n'existe pas à notre connaissance d'édition récente de ce texte qui fit pourtant le bonheur des éditeurs en son temps : Pierre Jourda ne relève en effet pas moins de 17 éditions de cette œuvre, s'échelonnant de 1572 à 1618 (cf. *Conteurs français du XVI^e siècle*, Paris, Gallimard, 1965, p. 1451). Quant à Susan Thomson, elle recense 25 éditions allant de 1572 à 1635. Ce texte fut également traduit en anglais : *A Courtlie Controversie of Cupid's Cautels [...] Translated out of French [...] By H(enry) W(otton) Gentlemen*, London, F. Coldocke and H. Bynneman, 1578. Jourda propose de larges fragments de ce conte dans l'édition citée, mais ne contenant pas le passage qui nous intéresse au premier chef. Signalons aussi que le doctorat de Susan Thomson (Paris-Sorbonne, 1981) – édition critique du *Printemps* de Jacques Yver – ne semble pas avoir encore pris le chemin d'une maison d'édition. Ainsi, l'extrait cité est tiré d'une édition de 1841 (cf. *Les vieux conteurs français*, Paris, Société du Panthéon littéraire, p. 553-534).
33. Cf. Paolo Giovio [dit Paul Jove], *Turcicarum rerum commentarius* (1538) ; *De rebus turcicis* de Nicolaus Secundinus, texte inclus dans J. Ramus, *Elegiarum de rebus gestis archiducum Austriae*, Louvain, Martinus Rotarius, 1553. Cf. aussi à ce sujet l'article suivant : Frank Lestringant, « Guillaume Postel et l'« obsession turque » » dans *Écrire le monde à la Renaissance. Quinze études sur Rabelais, Postel, Bodin et la littérature géographique*, Caen, Paradigme, 1993, p. 187-224.
34. Cf. les p. 112-113 dans l'édition faite chez H. de Marnef à Paris.
35. Célèbre théologien et orientaliste protestant. La première version du texte fut publiée en latin en 1544. D'autres suivirent, traduites en français.
36. Cf. t. II, coll. 1193-1232. Le récit des anges Arot et Marot apparaît à la coll. 1230 du même tome.
37. Cf. le chap. IX : « De vanitate et fabulis legis Mahometicae », p. 21-22.
38. Cf. l'édition d'István Dávid Lázár, Szeged, Jozsef Attila tudományegyetem, 1990, p. 70.
39. S'il est vrai que la majorité des *Cosmographies* publiées aux XVI^e et XVII^e siècles ont abordé le monde turc avec une ironie parfois mordante, toutes n'ont pas sacrifié pour autant à la propagation de la légende des anges Harut et Marut (cf. Pierre Apian, *Cosmographia*, Anvers, Gillis de Diest, 1544 ; André Thevet, *La Cosmographie universelle*, Paris, Pierre l'Huilier, 1575 et Pierre Berthier, *La Géographie racourcie*, Amsterdam, J. Hondius, 1618).
40. Cf. *Le Monde ou la Description generale de ses quatre Parties, avec tous ses Empires, Royaumes, Estats et Républiques*. [...], A Paris, Chez Claude Sonnius, 1637. Le tome III est consacré à la description de l'Europe. C'est dans le chapitre intitulé « Estats du Turc », que l'on trouve le récit de nos deux anges (cf. p. 1272).
41. Cf. coll. 374.
42. Cf. Pierre Larousse, *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle*, Genève-Paris, Slatkine, 1982 (réimpression de l'édit. de Paris, 1866-1879), t. XVI, 1^{re} Partie (Supplément), p. 13.
43. Cf. t. XI, p. 186-187 de l'édition de Paris (1830).
44. Cf. les éditions en 1686 (2x), 1687, 1711 (2x), 1723, 1735, 1811, 1830 et 1883.
45. Nous citons d'après la traduction française publiée en 1698 (cf. p. 106-107). La traduction publiée un an après doit être l'œuvre d'un autre traducteur, et présente un titre un peu différent : *La vie de l'imposteur Mahomet, recueillie des auteurs Arabes, Persans, Hébreux, Caldaiques, Grecs & Latins*. La « fable » y figure aux p. 166-168.
46. Cf. E. Denison Ross, « Ludovico Marracci », *Bulletin of the School of Oriental and African Studies* 2, 1921, p. 117-123.
47. Il publia en 1647 *L'Alcoran de Mahomet* qui connut de nombreuses rééditions, ainsi que des traductions en allemand, en néerlandais et en anglais.
48. Cf. le t. I, p. 272 dans l'édition de 1702 (à Amsterdam et La Haye). L'œuvre de Moréri sera encore publiée en 1740 et en 1759.
49. Cf. le t. III, p. 426 dans l'édition de 1781.

50. Des rééditions et des traductions en français, italien et allemand témoignent du succès de cette somme.
51. Pour le récit des anges Harut et Marut, cf. t. I, p. 137, note dans la traduction en français de 1747 (cf. *Histoire universelle depuis le commencement du monde jusqu'à présent*, traduite de l'anglais d'une société de gens de lettres, Amsterdam et Leipzig, Arkstée et Markus).
52. Ce texte bénéficia d'une publication en anglais (1791), ainsi qu'en français : *Voyages dans l'Isle de Chypre, la Syrie et la Palestine, avec l'histoire générale du Levant*. Traduit de l'italien, Paris, Belin, 1791. Nous utilisons cette dernière pour nos citations et références.
53. Cf. *op. cit.*, t. II, chap. V, p. 132-134.
54. Le Coran. Traduit de l'arabe, accompagné de notes, et précédé d'un abrégé de *la vie de Mahomet*. Par M. Savary, Amsterdam- Leide- Rotterdam & Utrecht, Chez les Libraires associés, 1786, p. 18.
55. Nous renvoyons à l'édition de 1825-1826 (cf. t. I, p. 243).
56. George Croly, *The Angel of the World*, in Gayle Shadduck, *England's Amorous Angels*, 1813-1823, New York, University Press of America, 1990, p. 434.
57. C'est le nom donné dans la religion musulmane à l'équivalent du Satan chrétien.
58. Cette production littéraire fait songer aux tentations charnelles – sous les traits d'un succube – auxquelles saint Antoine est exposé, et auxquelles il offre une résistance opiniâtre. Avec toutefois une différence notable : l'« Angel of the World » succombe à la tentation.
59. Cf. Allen Thomas, *Moore en France*, Paris, Champion, 1911, p. 131-132.
60. *The Loves of the Angels*, a poem, London, Longman, 1823.
61. Ce texte fut traduit de l'éthiopien en anglais, en 1821, par les soins de l'évêque anglican Laurence.
62. *Op. cit.* dans *The Poetical Works comprising the London Edition of 1841 in ten Volumes*, Leipzig, Bernh. Tauchnitz Jun., 1842, t. IV, p. 230.
63. Cf. par ex. la p. 238 (*op. cit.*, *First Angel's Story*) où Moore introduit le vocable « gehim » qui renvoie aux régions infernales du ciel musulman.
64. *Ibid.*, p. 241, note.

RÉSUMÉS

À partir de la fin du XII^e siècle, le récit de Harut et Marut, anges musulmans coupables de fornication, apparaît dans certaines productions écrites occidentales. Cet article montre comment les premiers traducteurs du Coran, des théologiens, un pape, un empereur byzantin, des cosmographes, des historiens, des orientalistes, des encyclopédistes, des botanistes et finalement des écrivains français et anglais se sont servis de cet épisode, et l'ont véhiculé jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

The story of Harut and Marut, two Muslim angels guilty of fornication, appeared in the Western written production at the end of the 12th century. This article shows how the episode was exploited by the first translators of the Coran, by theologians, by a pope, by a Byzantine emperor, by cosmographers, by historians, orientalistes, encyclopedists, botanists and finally by some French and English writers, and how it was thus transmitted until the middle of the 19th century.

Desde finales del siglo XII, la historia de Harut y Marut, ángeles musulmanes culpables de fornicación, aparece en ciertas producciones escritas en Occidente. Este artículo muestra cómo los primeros traductores del Corán, teólogos, un papa, un emperador bizantino, cosmógrafos, historiadores, orientalistas, enciclopedistas, botánicos, así como escritores franceses e ingleses, se sirvieron de este episodio, logrando que se transmitiera hasta mediados del siglo XIX.

AUTEUR

ARTHUR CHIMKOVITCH

Domaines de spécialisation : littérature française et comparée (l'ange amoureux ; syncrétisme des êtres mythographiques ; la figure de la femme ; la religiosité profane ; l'influence de saint Augustin) ; didactique du FLE (formation des enseignants ; l'évaluation ; l'enseignement de la littérature). Arthur Chimkovitch est assistant en travaux pratiques et chercheur au Département de français de la Vrije Universiteit Brussel (Belgique). Formation : maîtrise en philologie romane (Université de Gand) ; agrégation (belge) de français pour l'enseignement secondaire (Université de Gand) ; doctorat en littérature française et comparée (Paris IV – Sorbonne)